

Radiateur électrique Levitha

Notice d'installation et d'utilisation

1) Présentation

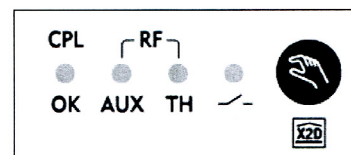
Ce récepteur est à associer avec les produits utilisant le protocole de communication X2D domotique à savoir:

- Thermostat radio pour assurer une régulation optimisée de l'habitat (Réduction de la consommation électrique)
- Détecteur d'ouverture radio pour arrêt du chauffage en cas d'ouverture de la fenêtre (Economie d'énergie)
- Télécommande porte clé radio pour pilotage du chauffage (simplicité d'utilisation)
- Délesteur courant porteur pour limiter la puissance totale de l'installation par une répartition d'arrêts momentanés de certaines applications (Optimisation tarifaire de l'abonnement électrique)

Interface utilisateur :

Une touche  permet de réaliser la configuration de l'appareil.

- Le voyant  signale l'état du contact.
Allumé = Fermé Eteint = Ouvert
- Le voyant "TH" atteste le bon fonctionnement et l'association du thermostat.
- Le voyant "AUX" signale la dérogation "Arrêt" demandée par un produit domotique.
Le voyant "AUX" est allumé = dérogation "Arrêt" demandée par un détecteur.
- Le voyant "CPL" allumé indique qu'un émetteur CPL est associé.



A la première mise en service, le voyant "TH" clignote, la voie est en attente d'association d'un thermostat (voir notice du thermostat).

5.1 Association

Ce mode de configuration permet d'appairer le ou les récepteurs à un émetteur (pas de conflit possible avec des installations voisines).

Pour cela, reportez-vous à la notice de l'émetteur.

Associer un thermostat sur la voie "TH"

A un récepteur correspond un thermostat (possibilité de plusieurs récepteurs pour un thermostat lors d'une extension de votre installation).
Pour remplacer un thermostat déjà associé (voyant "TH" allumé), vous devez au préalable supprimer l'association du thermostat (voir § 5.2).

Associer un produit domotique sur la voie "AUX" (détecteur d'ouverture, télécommande ...)

Vous devez au préalable avoir associé un thermostat sur la voie "TH".

Pour associer un produit domotique sur la voie "AUX", appuyez 3 secondes sur la touche  jusqu'à ce que le voyant "AUX" clignote, appuyez sur la ou les touche(s) d'association selon l'émetteur (voir sa notice). Le voyant "AUX" s'éteint.

Note : vous pouvez associer jusqu'à 8 émetteurs sur la voie "AUX", répétez les opérations précédentes pour chaque émetteur à associer.

Associer un émetteur CPL (type GP6 CPL, Typhone CPL ...)

Mettre l'émetteur CPL en mode association (voir notice)

Le voyant "CPL" du récepteur clignote.

Appuyez sur la touche  du récepteur pour confirmer l'association.

Le voyant "CPL" du récepteur devient fixe.

5.2 Supprimer les associations

Pour supprimer toutes les associations (réinitialisation du récepteur),

appuyez sur la touche  pendant 1 minute.

Le voyant "TH" clignote.

Pour supprimer les associations de la voie "AUX" uniquement,

Maintenez appuyée sur la touche  pendant 10 secondes,

au bout de 3 secondes d'appui, le voyant "AUX" clignote puis s'éteint à la fin des 10 secondes d'appui.

5.3 Un problème ?

Le voyant vert "TH" clignote, le récepteur n'a pas reçu d'informations depuis plus d'une heure (la sortie relais est ouverte).

Dans ce cas, la touche  permet de modifier l'état de la commande relais.

1) Vérifiez les piles du thermostat.

2) Selon le modèle du thermostat, placez-vous dans le mode de test de transmission (voir notice du thermostat).

- Si le voyant "TH" du récepteur clignote toujours, reconfigurez votre thermostat (§ 5.1).

Puissance	Nb d'éléments	Hauteur	Longueur	Epaisseur	Poids
600 W	5	580 mm	627 mm	80 mm	9,4 Kg
900 W	7	580 mm	627 mm	80 mm	14 Kg
1200 W	9	580 mm	627 mm	80 mm	18,2 Kg
1500 W	11	580 mm	951 mm	80 mm	21 Kg

HAUT CONFORT MAISON

Volumes pour pose en salle de bains :

Les salles de bains sont divisées en quatre volumes :

- **Volume 0** : correspond au volume intérieur de la baignoire ou du bac à douche.
- **Volume 1** : comprend l'espace au-dessus de la baignoire ou du bac à douche jusqu'à une hauteur de 2,25 m. Tous les appareils électriques sont interdits dans les volumes 0 et 1.

Volume 2 : part du coin de la baignoire ou du bac à douche dans un rayon de 0,6 m sur la même hauteur.

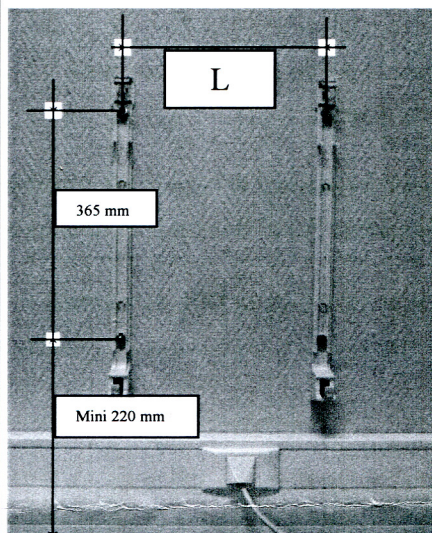
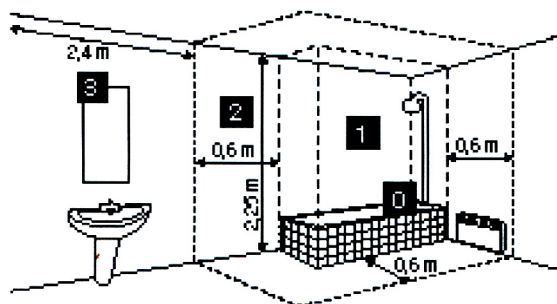
Les appareils «classe II» et protégés contre les projections d'eau sont acceptés dans cet espace.

Volume 3 : désigne l'espace situé à 2,4 m du volume 2. Pour être installés dans ce volume, les chauffages électriques doivent être au minimum classe I (avec raccordement à la terre).

Tout appareil de chauffage autorisé dans un volume, l'est également dans les volumes d'indices supérieurs.

Fixations murales

L'appareil de chauffage doit être installé de façon telle que les interrupteurs et les dispositifs de commande doivent être inaccessibles par une personne utilisant la baignoire ou la douche.



Entraxe de perçage

Puissance	L
600W	243 mm
900 W	405 mm
1200W	566 mm
1500W	728 mm
2000W	890 mm

ATTENTION : les chevilles doivent être adaptées au type de matériau constituant la cloison.

Système consoles

KLIP&GO®

Raccordement électrique :

L'alimentation du radiateur doit être protégée, conformément aux normes en vigueur, par un disjoncteur différentiel de 30mA calibré à 16A. Vérifier que la tension utilisée corresponde bien à celle indiquée sur l'appareil. Le raccordement à la terre est interdit car cet appareil est classe II. Le raccordement doit se faire dans une boîte électrique conforme à la norme en vigueur. Il est interdit d'adapter une fiche pour le raccordement par prise, conformément à la norme Française.

Consignes de sécurité :

Tout dommage résultant du non respect de ces consignes entraîne la non application de la garantie THERMIE PRODUCTION.

Ne pas utiliser l'appareil à l'extérieur. L'appareil est destiné à des fins domestiques et ne doit pas être utilisé à d'autres fins. Si l'appareil est tombé, endommagé ou ne fonctionne pas correctement, ne pas mettre l'appareil en marche et s'assurer que l'alimentation est bien coupée. Ne jamais démonter l'appareil. Un appareil mal réparé peut présenter des dangers pour l'utilisateur. Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

MISE EN GARDE : Pour éviter une surchauffe, ne pas couvrir l'appareil de chauffe.

Cette notice doit suivre le produit tout au long de sa vie

Les consoles de fixations doivent être contrôlées régulièrement.

Cet appareil ne doit en aucun cas être démonté par quelqu'un d'autre qu'un professionnel qualifié pour des questions de sécurité.

L'appareil ne doit pas être installé en dessous d'une prise de courant. Il doit être installé à 15 cm minimum de tout obstacle (étagères, voilages, meubles, etc.). Le circuit d'alimentation de cet appareil doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire.

Cet appareil est rempli d'une quantité précise de fluide caloporteur. Les réparations nécessitant l'ouverture du radiateur ne doivent être effectuées que par le fabricant ou son service après vente qui doit être contacté en cas de fuite d'huile. Lorsque l'appareil est mis au rebut, respecter les réglementations concernant l'élimination de l'huile.

En fin de vie, cet appareil doit être retourné à un point de collecte spécialisé pour son recyclage, ce n'est pas un déchet ménager ordinaire. En cas de remplacement, vous pouvez également le retourner à votre distributeur.

Gérer ainsi la fin de vie nous permet de préserver notre environnement, de limiter l'utilisation des ressources naturelles.

Le symbole , apposé sur le produit, indique l'obligation de retourner ce produit en fin de vie à un point de collecte spécialisé, conformément à la directive 2002/96/EC

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

